Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 83 (1954)

Heft: 8-9

Artikel: De l'école au collège

Autor: Carrier, F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1040526

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De l'école au collège

La fin d'une année scolaire ramène périodiquement pour les parents et les maîtres la préoccupation du bon aiguillage des enfants. Ces quelques notes voudraient mettre en lumière les exigences du collège, surtout pour les élèves destinés aux classes littéraires. Inutile de préciser que l'on est très éloigné de toute critique malveillante à l'égard de l'enseignement primaire où souvent les maîtres travaillent dans des conditions relativement difficiles, avec des classes nombreuses et un public non sélectionné.

L'examen prévu pour l'admission au Gymnase comporte deux épreuves écrites, l'une en arithmétique, l'autre en langue maternelle. Il s'agit d'une part de quelques problèmes portant sur les quatre opérations et la géométrie élémentaire; d'autre part d'une dictée (environ une page de cahier) sur les principales règles de grammaire et sur le vocabulaire courant. Une dizaine de mots pris dans la dictée doivent être analysés (nature et fonction). Les problèmes et la dictée sont soumis à l'inspecteur scolaire.

Sans parler de l'arithmétique où des constatations semblables pourraient être faites, l'examen d'entrée révèle une préparation insuffisante chez quelques-uns pour la connaissance de l'orthographe et de l'analyse grammaticale. Sur 56 élèves qui se présentaient en 1953 pour la première littéraire française, 5 ont donné une dictée sans faute; une trentaine ont fait jusqu'à 8 fautes, une quinzaine de 9 à 19 fautes et 6 ont remis des copies avec 20 fautes et plus. Quant à cès derniers, ajoutons que 4 d'entre eux ne venaient pas des écoles de la ville, qu'ils étaient même étrangers au canton. La dictée, une page de Charles-Louis Philippe, tirée de La mère et l'enfant, semblait particulièrement facile.

* * *

Obtiendrait-on de meilleurs résultats en plaçant l'examen en juin? C'est possible, et nous savons que l'Académie Sainte-Croix va tenter l'expérience cette année. Mais il y a aussi des inconvénients à cause des élèves des internats. Et l'on peut se demander s'il n'est pas bon que, durant les vacances, les familles elles-mêmes prennent la responsabilité de préparer leurs enfants. L'examen anticipé, il est à craindre que les futurs collégiens échappent à toute préparation prochaine avant la rentrée des classes.

Reste à savoir la valeur qu'il faut accorder à l'examen d'admission. Les timides, les inquiets, impressionnés par la nouveauté du cadre et la gravité de l'épreuve, risquent bien de ne pas se montrer sous leur meilleur jour. A-t-on le droit dans ces conditions d'écarter des études secondaires l'enfant qui échoue? Une décision définitive

n'est prise que pour les résultats nettement catastrophiques; encore a-t-on soin de confronter l'indication de l'examen avec le livret scolaire. Cette comparaison n'apporte malheureusement pas toujours la lumière qu'on voudrait. Les moyennes de l'école primaire sont calculées en laissant à chaque branche une importance égale, qu'il s'agisse d'une branche accessoire, du calcul ou de la dictée. Il faut relever en outre l'extrême fréquence des bonnes notes et la rareté des notes médiocres ou mauvaises.

* *

Il y aurait là tout un ensemble de questions, sans parler des devoirs à domicile et déjà de la nomenclature grammaticale, qu'il serait utile de débattre dans une rencontre entre instituteurs des dernières classes et maîtres de collège. Certains instituteurs le comprendront parfaitement, qui, loin de favoriser les illusions des élèves et surtout de leurs parents, détournent du collège les moins doués ou leur conseillent de faire d'abord la sixième primaire.

Un échange de vues inciterait peut-être les maîtres du degré secondaire à tenir compte davantage des difficultés psychologiques des élèves au début de leur collège. Tandis que l'école parvient à imprimer aux esprits une direction homogène en confiant tout l'enseignement à un seul instituteur, le collège, obligé de recourir à plusieurs professeurs, déconcerte parfois certains enfants de bonne volonté, perdus entre les méthodes et les exigences différentes. De son côté, l'école primaire, mieux au fait des embarras qu'éprouvent les commençants pour le latin, ne manquerait pas, sans fausser l'orientation propre de son enseignement, de les doter d'une préparation encore plus efficace.

* *

Qu'on nous permette de signaler quelques-uns des obstacles rencontrés dès les premières leçons de latin! Alors qu'on explique le sens des cas latins, le génitif constitue déjà un mauvais pas, parce que fréquemment l'élève ne sait pas reconnaître le complément du nom. A son tour le complément indirect est une source de confusion. A l'école, on définit le complément indirect le complément qui répond aux questions « à qui, pour qui, par qui ou par quoi ». Si « à qui, pour qui » correspondent au datif, « par qui ou par quoi » correspondent à l'ablatif. Plus tard on s'achoppe à l'adjectif attribut; on ne sait plus identifier le pronom relatif quand il prend la forme « dont ». La conjonction, la préposition et l'adverbe sont souvent rangés pêlemêle sous l'étiquette « mots invariables ». Une grande incertitude règne dans la conjugaison, surtout pour le mode infinitif, participe et subjonctif. Quant à la voix passive, elle semble à peu près inconnue de quelques-uns...

Cette revue des principaux problèmes soulevés par le passage de l'école primaire au collège reste bien sommaire et incomplète, mais peut-être servira-t-elle de point de départ à d'autres réflexions. Une meilleure collaboration des maîtres, à tous les degrés de l'enseignement, est toujours souhaitable, surtout si l'on vise plus haut que la seule instruction.

F. CARRIER.

† M^{lle} Adèle Gutknecht, institutrice retraitée

Une longue vie passée dans l'humble dévouement de la vie quotidienne, toute remplie de travail consciencieux et de prière, telle fut l'existence de M^{11e} Adèle Gutknecht que le bon Dieu a rappelée à lui au soir du 9 juin.

Au début de sa carrière — les écoles frœbéliennes n'existaient pas encore —, M¹¹¹e Gutknecht dirigea une école enfantine avec un dévouement inlassable. Elle vouait aux bambins, qui lui étaient confiés, une sollicitude toute maternelle, et son sens pédagogique lui dictait déjà les meilleurs procédés pour initier de petits écoliers aux éléments de la lecture et du vocabulaire. Elle-même avait élaboré un programme très adapté, et les progrès réalisés par ses élèves prouvaient l'excellence de son enseignement, ses remarquables qualités d'éducatrice et son souci de développer au mieux les jeunes intelligences auxquelles elle donna le meilleur d'elle-même.

En 1903, elle fut nommée institutrice aux écoles primaires de la ville de Fribourg où elle enseigna pendant 30 ans, au cours moyen d'abord, puis au cours supérieur. Elle donna alors, sans compter, son dévouement, son savoir-faire et sa profonde affection à ses élèves qui appréciaient ses leçons préparées minutieusement, son enseignement méthodique où rien n'était laissé au hasard, son souci d'une ponctualité remarquable. Car M^{11e} Gutknecht, dont la vie était si droite et si généreusement chrétienne, ne souffrait ni l'à peu près ni les retards. Elle arrivait en classe bien avant l'heure et prêchait d'exemple et ses élèves savaient qu'il fallait être exactes. Dans cette atmosphère d'ordre et d'exactitude se faisait du bon travail.

Plutôt austère pour elle-même, M¹¹e Gutknecht avait un cœur d'or et une grande compréhension de la jeunesse qu'elle voulait joyeuse et épanouie. Spécialement douée pour le chant, ses élèves bénéficiaient de ses réels talents musicaux et on chantait souvent et très bien dans sa classe. Chaque samedi, inlassablement M¹¹e Gutknecht réunissait les élèves des cours moyen et supérieur dans une des salles de l'école de Gambach et dirigeait la répétition de cantiques pour la messe du dimanche, à Saint-Pierre, tâche parfois décevante, mais qu'elle poursuivait sans défaillance, avec l'énergie qu'elle mettait à tout ce qui, pour elle, incarnait le devoir.

Il faisait bon travailler avec M^{11e} Gutknecht qui fut une collègue aussi bienveillante que serviable, se réjouissant des succès de ses amies, soucieuse uniquement de faire plaisir et de semer la joie et la sérénité autour d'elle.

M^{11e} Gutknecht nous a quittés, mais elle laisse à tous ceux qui l'ont connue et aimée le bel exemple d'une vie pleine de l'amour de Dieu et du prochain. Ses collègues et ses anciennes élèves lui garderont un souvenir ému et reconnaissant.